

Programme de travail 2007 /2008

Groupe Sports

I. Proposition d'actions communes à court terme

1) Visites d'équipements sportifs de part et d'autre de la frontière

Le but des visites envisagées est multiple :

- Présentation d'équipements réalisés selon les normes HQE ou dans un souci de maîtrise des dépenses énergétiques.
- Présentation des standards de construction utilisés en France et en Allemagne.
- Présentation générale des modes de gestion des équipements sportifs (cf. utilisation mixte associations / écoles ; lutte contre les incivilités...).

Une journée de visite pourrait être organisée au premier semestre 2007 dans l'Ortenaukreis à l'attention des partenaires français.

Réciproquement, un programme de visite pourrait être proposé par la Communauté Urbaine de Strasbourg aux partenaires allemands au second semestre 2007.

2) Réflexion commune concernant les piscines dans l'Eurodistrict

En complément des réflexions menées actuellement côté français, dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur des piscines, il est proposé d'élaborer une « carte des piscines de l'Eurodistrict ». Ce support visuel, interactif, pourrait être mis en ligne sur le site internet de l'Eurodistrict et permettrait de localiser les différentes piscines à l'échelle de ce périmètre transfrontalier.

Chaque piscine pourrait y être présentée selon une « fiche d'identité » standard (précisant le type de piscine ; la longueur du bassin ; les équipements spécifiques ; les horaires d'ouverture ; les coûts d'entrée...).

3) Création d'un agenda commun des manifestations sportives

L'objectif de cet agenda serait de recenser, à l'échelle de l'Eurodistrict, tous les événements sportifs de niveau européen ou international organisés sur le territoire. Cet agenda pourrait également être mis en ligne sur le site internet de l'Eurodistrict.

4) Organisation de « l'Etape de légende » les 22 et 23 septembre 2007

Il s'agit de la première édition de cette course cyclotouriste organisée par la société organisatrice du Tour de France (ASO). Le concept de cette nouvelle épreuve consiste à reprendre chaque année une étape légendaire du Tour de France et à l'ouvrir aux amateurs, dans les mêmes conditions de sécurité que lors du Tour de France. Cette première édition reliera Strasbourg au Ballon d'Alsace (200 km).

Le « village des coureurs » de l'Etape de légende sera installé au Jardin des Deux Rives le samedi 22 septembre 2007.

La coopération avec les partenaires allemands pourrait concerner :

- L'organisation de la « pasta-party » du samedi soir, à l'attention des 8 000 cyclistes attendus.
- L'hébergement des cyclistes (et notamment l'accueil de camping-cars).
- L'animation sur le site du Jardin des Deux Rives tout au long de la journée du samedi.
- La présentation de produits du terroir au sein du « village-gourmand ».

5) Création d'une bourse aux partenariats sportifs

Ce projet pourrait voir le jour sur le même modèle que le dispositif mis en place pour les écoles de l'Eurodistrict. Cette bourse s'adresserait exclusivement aux associations et clubs sportifs en recherche d'un partenariat (ex : organisation d'un tournoi ou d'une compétition sportive...) ou d'un équipement sportif pour y exercer une discipline spécifique.

II. Propositions d'actions à moyen ou long terme

1) Base de données commune des clubs et associations sportives

Un recensement de ce type est actuellement en cours à l'échelle de la Communauté Urbaine de Strasbourg. Il pourrait être intéressant de l'élargir à l'échelle de l'Eurodistrict afin de disposer d'une « photographie » des différentes disciplines pratiquées sur le territoire et des éventuelles complémentarités qui pourraient être développées.

2) Base de données des équipements sportifs disponibles dans l'Eurodistrict

Cette démarche serait tout à fait complémentaire au recensement des clubs et associations sportives. Une telle base de données permettrait d'étudier l'adéquation existant entre la pratique d'une discipline sportive et les équipements mis à disposition sur tout le périmètre transfrontalier. Une telle réflexion permettrait éventuellement, à long terme, d'envisager une mutualisation de certains équipements spécifiques.

Les données recueillies à l'occasion de ces deux recensements pourraient également être mises en ligne sur le site internet de l'Eurodistrict.